

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mars, le Comité de Bassin Vienne et Charente du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur Frankie ANGEBAULT,

Convocation faite le 10 février 2022,

Présents titulaires :

Monsieur Matthieu ALIX pour Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Frankie ANGEBAULT pour Communauté Urbaine du Grand Poitiers
Madame Sylvie AUBERT pour Communauté Urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Michel GERMARNEAU pour Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Présents non titulaires :

Monsieur Philippe BOIREAUD pour Communauté de communes Cœur de Charente
Monsieur Jean-Michel BOLVIN pour Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne
Monsieur Jean-Marc BROUILLET pour Communauté de communes La Rochefoucauld – Porte du Périgord
Monsieur Loïc GIRARD pour Communauté de Communes du Canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole
Monsieur Edouard RENAUD pour Communauté de Commune du Pays Loudunais

Excusés :

Madame Pascal BELLE pour Communauté d'agglomération Grand Cognac
Madame Nathalie LANDREVIE pour la Communauté de communes de Charente Limousine

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Nouvelle-Aquitaine Mobilités rappelle les travaux de l'étude multimodale 2025-2030 engagés, et laisse la parole aux bureaux d'études SMA et Explain afin qu'ils portent à connaissance des présents les premiers apprentissages du diagnostic :

- Dynamique de la population au sein du bassin Vienne-Charente
- Indicateur d'attractivité de l'offre de transport public
- Pôles générateurs de déplacements
- Les flux du quotidien tous modes
- Les flux en transports collectifs régionaux
- Les flux touristiques

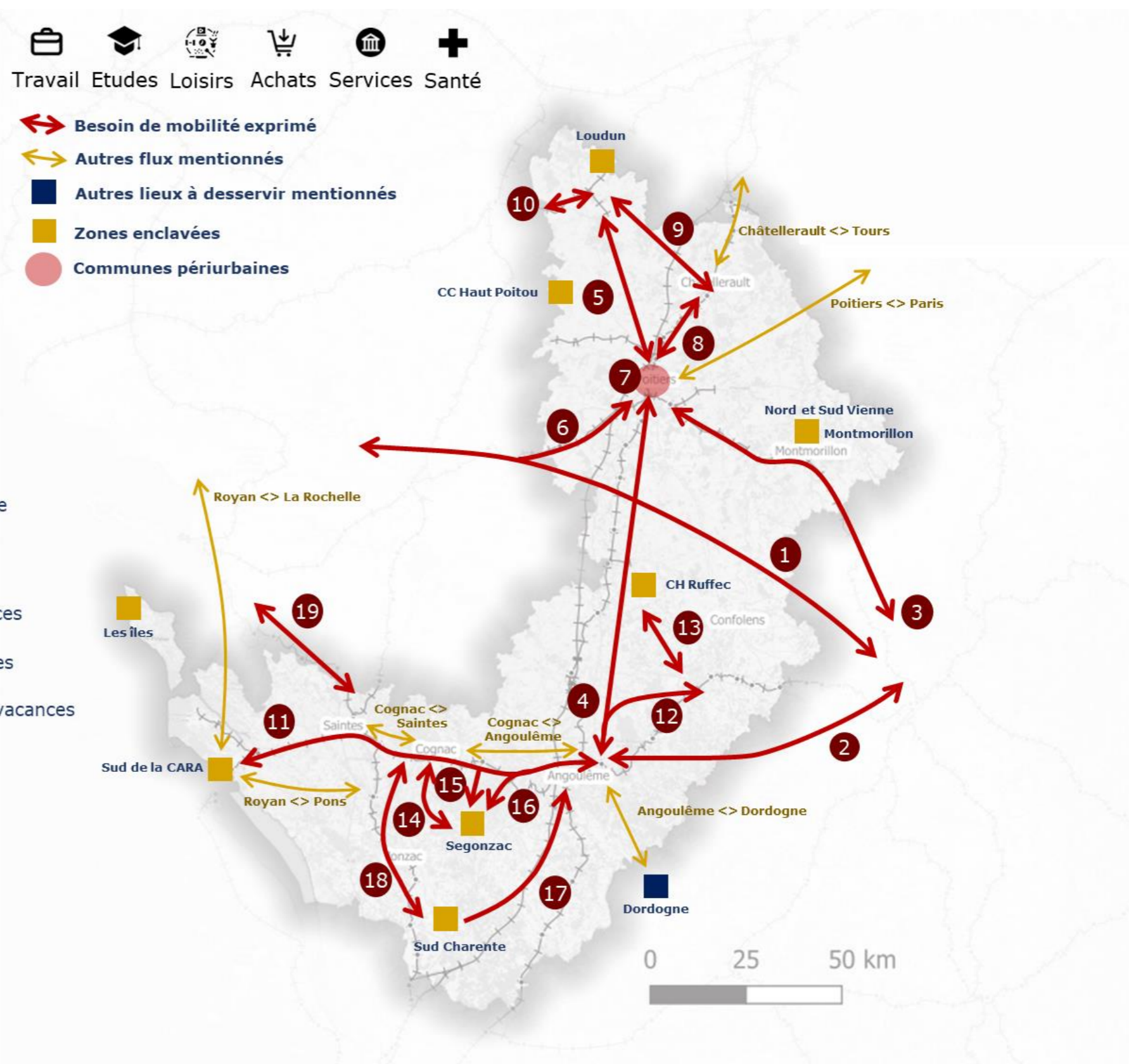
Pour plus d'informations sur les conclusions présentées, se référer au diaporama projeté.

EXPRESSION DES BESOINS DE MOBILITE

Ce comité de bassin se déroule exceptionnellement sous format d'atelier, dont l'objectif est le recueil des besoins de mobilité auprès des élus qui alimenteront les travaux du schéma multimodal.

Les élus et techniciens ont travaillé en groupe à l'expression des besoins de mobilité, pouvant être synthétisés sous forme de cartes :

- 1 Limoges <> Niort | Lundi à Vendredi | Heure de pointe
- 2 Limoges <> Angoulême | Toute l'année
- 3 Limoges <> Poitiers | Tous les jours
- 4 Poitiers <> Angoulême | Toute l'année
- 5 Poitiers <> Loudun | Toute l'année
- 6 Poitiers <> Niort | En heure de pointe
- 7 Poitiers <> déplacements périurbains
- 8 Poitiers <> Châtelleraut | Lundi à samedi
- 9 Châtelleraut <> Loudun | Lundi à vendredi | En journée
- 10 Loudun <> Thouars | Lundi à vendredi
- 11 Angoulême <> Littoral | Samedi / Dimanche / Jour férié | Vacances
- 12 Angoulême <> Lycée Chasseneuil | Lundi à vendredi | hors vacances
- 13 Val de Charente <> Lycée Chasseneuil | Lundi à vendredi | hors vacances
- 14 Université de Segonzac <> Cognac | Hors vacances
- 15 Université de Segonzac <> Jarnac | Hors vacances
- 16 Université de Segonzac <> Angoulême | Hors vacances
- 17 Sud Charente <> Angoulême | Toute l'année
- 18 Sud Charente <> Cognac | Toute l'année
- 19 Saintes <> Hors Bassin | Toute l'année



Les besoins que les élus ont partagés en plénière sont les suivants :

- Poitiers – Châtelleraut – Seuil du Poitou :
 - o Liaisons internes à l'aire urbaine de Poitiers, une étoile (non filante) dont il faut renforcer les branches. Des attentes en termes de fréquence à 30' sur l'aire urbaine, voire 20' au cœur
 - o Poitiers Châtelleraut, une liaison digne d'un réseau métropolitain cadencé
 - o Une liaison Poitiers Loudun pour tous et permanente
 - o Une liaison Loudun Châtelleraut pour tous et permanente
 - o Des mobilités du quotidien à développer entre Loudun et Thouars
 - o Poitiers Niort, deux pôles universitaires et hospitaliers à relier
- Poitiers – Angoulême :
 - o Desserte de toutes les communes dans les deux sens, particulièrement aux heures de pointe
 - o Desserte intermédiaire entre Poitiers et Limoges
 - o Desserte intermédiaire entre Angoulême et Limoges
 - o Desserte transversale entre Limoges et Niort
- Royan – Saintes – Cognac – Angoulême :
 - o Vers le littoral depuis Royan Atlantique ou Paris, via Niort ou Saintes
 - o Desserte du lycée de Chasseneuil depuis Saintes et Cognac
 - o Desserte de l'université de Ségonzac depuis Cognac, Jonzac et Angoulême
 - o Desserte de Saintes pour le motif travail depuis de multiples origines autour de Saintes et en également en dehors du bassin.
 - o Desserte de Cognac-Angoulême depuis le Sud Charente